

BACCALAURÉAT EN ENVIRONNEMENTS NATURELS ET AMÉNAGÉS

EXIGENCES DU PROGRAMME DE STAGE

- Durée minimale de 12 semaines consécutives à l'intérieur d'une même session
- Minimum de 32 heures par semaine
- Rémunération obligatoire
- Votre stage doit être supervisé par une personne possédant la compétence nécessaire pour diriger votre travail

N.B. Une fois qu'une offre de stage est acceptée à l'oral ou à l'écrit, il n'est plus possible de revenir sur votre décision.

STAGES			
Numéro du cours	OB/OP*	Crédits	Préalables
ENV-1500	OP	1	24 crédits
ENV-2500	OP	1	ENV-1500

Programme d'études non admissible à la formule SIGMA+
*OB : obligatoire OP : optionnel

ÉVALUATION DU STAGE

Pour toute question concernant l'évaluation pédagogique et le rapport de stage, communiquez avec le département des stages en milieu pratique à stages@fsg.ulaval.ca.

EXEMPLES DE TÂCHES

- Repérer et analyser de la documentation scientifique
- Faire la collecte des données ou des échantillons et les analyser
- Faire des expérimentations en laboratoire ou sur le terrain
- Rédiger des rapports scientifiques
- Travailler dans le domaine de l'expertise-conseil et dans le service spécialisé
- Travailler dans le domaine de la conservation

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

- Être citoyen canadien ou résident permanent. Les étudiants étrangers doivent vérifier qu'ils ont les autorisations requises pour effectuer un stage. <https://www.ulaval.ca/international/etudiants-internationaux/immigration/travailler-au-canada/effectuer-un-stage-credite-dans-le-cadre-de-votre-programme-detudes-a-lul.html>
- Être étudiant à temps complet au baccalauréat à la session précédant le stage afin de permettre aux entreprises du secteur privé d'obtenir un crédit d'impôt.
- Avoir une moyenne de programme cumulative égale ou supérieure à 2,00 sur 4,33 au moment de postuler. Au besoin, vérifiez votre admissibilité auprès de votre direction de programme.
- Ne pas avoir obtenu votre diplôme d'études de baccalauréat avant d'effectuer votre stage.
- Avoir obtenu le nombre de crédits ou de cours préalables requis au moment d'effectuer votre stage.
- S'il s'agit de votre premier stage, vous devez suivre la **séance d'information sur les stages** offerte par le SPLA avant le début de votre stage (www.spla.ulaval.ca/etudiants/formations).
- Prendre connaissance du code de conduite expliquant les obligations de l'étudiant et de l'employeur concernant les stages.
- Ne pas avoir un solde débiteur auprès du Service des finances au moment de vous inscrire à votre stage ou avoir réglé tous vos droits de scolarité auprès du Service des finances au moment de vous inscrire à votre stage.
- Acquitter les frais d'ouverture et d'analyse de dossier de 30 \$ liés à la demande d'admission au microprogramme. Pour plus d'information, communiquer avec votre conseiller en emploi du SPLA.

PROCÉDURE RELATIVE À L'ENTENTE DE STAGE

À LA SUITE D'UN AFFICHAGE DE POSTE AU SPLA

Si vous avez été sélectionné par un employeur à la suite d'un affichage au SPLA, communiquez avec l'accueil de votre zone SPLA en précisant le numéro de l'offre de stage. Nous ferons parvenir à l'employeur une entente de stage par courriel. Lorsque celui-ci aura complété l'information, vous recevrez à votre adresse courriel @ulaval.ca un lien pour approuver votre entente de stage. Une fois que vous l'aurez approuvée, elle sera redirigée vers votre conseiller en emploi du SPLA qui pourra valider les informations et approuver officiellement le stage.

Lorsque votre entente de stage aura été approuvée par un conseiller en emploi, vous recevrez, ainsi que votre employeur, un courriel de confirmation. Il est important de conserver cette confirmation. Par la suite, une agente à la gestion des études vous inscrira au cours de stage.

À LA SUITE DE DÉMARCHES PERSONNELLES

- Accédez à « Mon SPLA », en vous identifiant avec votre IDUL et votre NIP.
- Dans votre compte « Mon SPLA », cliquez sur l'hyperlien « Mes stages », puis sur le bouton « Créer une entente de stage ».
- Complétez l'information demandée.
- Cliquez sur « Transmettre » afin que l'entente de stage soit acheminée par courriel à l'employeur.

Lorsque l'employeur aura rempli l'entente de stage, vous recevrez à votre adresse courriel @ulaval.ca un lien pour approuver votre entente de stage. Le tout sera envoyé automatiquement à un conseiller en emploi du SPLA pour approbation.

Lorsque votre entente de stage aura été approuvée par un conseiller en emploi, vous recevrez, ainsi que votre employeur, un courriel de confirmation. Il est important de conserver cette confirmation. Par la suite, une agente à la gestion des études vous inscrira au cours de stage.

POUR TOUTE QUESTION :

Pavillon Adrien-Pouliot, bureau 2782
stages.fsg@spla.ulaval.ca
418 656-3575, poste 408771